

Plateforme académique des bourses

CAMPAGNE DE BOURSE DE LYCEE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC CALENDRIER DE GESTION 2023-2024

Vendredi 1er septembre 2023	Ouverture de la deuxième période de la campagne de bourse de lycée
Dès réception des dossiers	Transmission des dossiers de demandes de bourse et des dossiers de vérification de ressources à la plateforme
Vendredi 22 septembre 2023	Date limite de retour des listes de reconduction et des dossiers de vérification de ressources
Courant octobre 2023	Transmission par la plateforme des décisions de bourse aux établissements pour notification aux familles
Judi 19 octobre 2023	Fin de la campagne de bourse de lycée
Vendredi 20 octobre 2023	Date limite de transmission des derniers dossiers de demande de bourse déposés durant cette deuxième période. A noter que pour les dossiers transmis tardivement et éligibles à la bourse ainsi que pour les dossiers incomplets, le versement des bourses au cours du premier trimestre ne saurait être garanti.
Vendredi 20 octobre 2023	Transmission par la plateforme de la liste des boursiers à payer pour le trimestre septembre-décembre 2023
Lundi 6 novembre 2023	Date limite de retour par mail à la plateforme des documents suivants : - liste des boursiers à payer vérifiée pour le trimestre septembre-décembre 2023, - état global de liquidation et annexe
A compter du lundi 29 janvier 2024	Transmission par la plateforme de la liste des boursiers à payer pour le trimestre janvier-mars 2024
Vendredi 9 février 2024	Date limite de retour par mail à la plateforme des documents suivants : - liste des boursiers à payer vérifiée pour le trimestre janvier-mars 2024, - état global de liquidation et annexe
A compter du lundi 13 mai 2024	Transmission par la plateforme de la liste des boursiers à payer pour le trimestre avril-juin 2024
Lundi 27 mai 2024	Date limite de retour par mail à la plateforme des documents suivants : - liste des boursiers à payer vérifiée pour le trimestre avril-juin 2024, - état global de liquidation et annexe

Ce calendrier est prévisionnel. Les dates limites de retour des documents seront confirmées dans des notes transmises ultérieurement.